



attac

Le Courriel d'information

n°354 – Vendredi 09 août 2002

PRIVATISATIONS

Dans ce numéro

Avertissement : durant le mois d'août le Courriel d'information sera publié une seule fois par semaine, le vendredi.

1. A propos de la privatisation d'EDF et de GDF (Par Résistances électriques et gazières)

C'est véritablement une honte de voir que c'est le gouvernement d'un prétendu gaulliste, Chirac, qui s'apprête à détruire deux outils publics qui constituent des atouts considérables dans les mains des pouvoirs publics français, EDF-GDF, au moment même où nos partenaire allemands sont en train de se doter, grâce à une politique publique forte, du même type de firme énergétique EON-Rhurgas que celle que nous avons déjà presque en main.

2. Privatisations : élaborer des réponses démocratiques et porteuses d'émancipation

(Par Christian Zeller)

Dans la foulée des privatisations et restructurations de la poste, des télécommunications, de la fourniture d'électricité et des soins de santé ainsi que de nombreuses prestations communales s'instaure à l'intérieur de la gauche syndicale et d'attac un débat sur les moyens de parer à ces attaques anti-sociales.

3. Brèves d'OMC (Par Groupe Traités internationaux de Marseille)

L'obligation de la protection des brevets sur les produits pharmaceutiques repoussée jusqu'en 2016 - Les 12 secteurs de services concernés par les demandes de libéralisation des USA - M.Moore essaie de rassurer les ONG sur la libéralisation des services publics - Les PED sont mécontents des délais imposés pour faire connaître leurs besoins en financements - Critiques du texte de l'UE sur le développement durable - Les nouvelles règles européennes sur les vins critiqués devant le Comité sur les Obstacles Commerciaux - Les pays ACP demanderaient des compensations à l'UE pour la perte de revenus dus à l'élimination des tarifs douaniers - Ratification du Protocole sur la Bio sécurité par l'UE - Un nouveau régime de quotas de l'UE destiné à freiner les exportations de riz indien - Le Zimbabwe revient sur son interdiction des OGM - Réunion de plusieurs mouvements sociaux de l'Asie Pacifique

A propos de la privatisation d'EDF et de GDF

Par Résistances électriques et gazières

Mais pour quelles raisons veulent-ils faire cela?

Sur les raisons de ces privatisations:

A. EDF comme GDF peuvent se développer dans leur statut actuel et passer des alliances industrielles, avec des moyens financiers supérieurs à ceux qu'ils pourraient obtenir d'une ouverture de leur capital en bourse ou au profit d'autres partenaires; aujourd'hui EDF et GDF se développent à l'étranger plus rapidement que toutes les firmes comparables; la question est de mieux contrôler leur développement et de mettre en cause une politique d'acquisition impériale à coups de milliards de ses usagers dans des

opérations qui ne correspondent pas toutes à leurs missions d'intérêt général.

Quelques voix isolées de personnalités étrangères en Europe se sont élevées, ici et là, ces derniers temps, pour réclamer la privatisation d'EDF au motif que son statut public ne devrait pas lui permettre d'acquérir des électriciens à l'étranger. Il s'agit de prises de position de libéraux qui visent la disparition de toutes les entreprises de statut public mais qui ne peuvent obtenir cette privatisation car aucun traité européen n'interdit le développement des entreprises publiques à l'étranger. En matière de réciprocité, l'ouverture à la concurrence de l'électricité et du gaz dans les fournitures non-domestiques permet aux firmes étrangères d'intervenir en France et de se développer si elles sont compétitives: ce sont les règles européennes, et ces règles ne concernent pas le statut des entreprises (ainsi, aucune firme



attac

élec allemande ne peut être acquise en bourse par un opérateur quelconque, fut-il public ou privé)

B. Compte tenu des engagements liés au démantèlement du nucléaire ou aux provisions à passer pour les engagements de retraites des agents, compte tenu de leurs engagements nets à l'étranger et de leurs dettes, la valeur des entreprises ne s'élève au final qu'à environ 20-25 mdEuros pour EDF et de 5-10 mdE pour GDF soit, pour une mise sur le marché de 10%, 2,5 à 3,5 mdEuros, et ceci dans un marché boursier totalement assaini et ayant repris confiance. Aujourd'hui, la vente de ces 10% ne vaudrait pas plus de 1 à 2 mdEuros avec les niveaux boursiers actuels.

Ces valeurs correspondent, en ordre de grandeur, au niveau de rémunération auquel l'Etat peut prétendre, chaque année, venant de ces entreprises publiques, sans en vendre la moindre part. L'opération serait donc absurde, d'autant plus que l'Etat ne peut utiliser les recettes de privatisation pour compenser ses dépenses budgétaires courantes. Ces ventes ne pourraient venir qu'en déduction du niveau de l'endettement public, par rapport auquel leur montant est dérisoire.

C. Il est notable que n'est mis en avant, en faveur de ces privatisations, aucun argument relevant de l'intérêt des consommateurs, tant au niveau des prix que de l'amélioration du service public. La réussite d'EDF et GDF est, à cet égard, sans doute tellement évidente et reconnue par rapport aux firmes privée équivalentes, que personne ne se risque à la mettre en doute.

D. Personne ne met non plus en avant l'intérêt du personnel pour justifier ces privatisations.

Première conclusion : il n'existe aucune raison sérieuse mise en avant qui justifie ces privatisations. Ni l'intérêt du développement des entreprises, ni les besoins financiers de l'Etat, ni l'intérêt des usagers, ni celui du personnel ne les justifient.

Il existe par contre une série de raisons fortes qui militent contre ces privatisations:

-a) Sur le service public aux usagers:

l'exemple de France-Télécom montre que l'ouverture du capital transforme les buts de l'entreprise qui n'est plus la recherche de l'intérêt général au profit de l'utilisateur et de la collectivité mais qui devient la recherche de la rémunération des capitaux en bourse et des parts de marché.

Dés lors, l'entreprise où les capitaux privés sont entrés ne se distingue plus de ses concurrents, ni par ses prix, ni par ses offres, ni par sa qualité de service, et elle renvoie sur la collectivité des charges d'égalité d'accès (cf l'abandon progressif des cabines téléphoniques ou l'absence d'égalité dans la couverture de ses portables).

Rapidement s'installe un oligopole de quelques opérateurs dont les offres deviennent non comparables et qui ont en commun des prix en hausses; progressivement est mise en cause la péréquation des tarifs, notamment par une segmentation fine incontrôlée de la clientèle avec prix très différenciés

Pour EDF, ce serait notamment la fin de la péréquation géographique complète et de l'égalité d'accès au service, la mise en cause de la solidarité sociale et territoriale pour l'électricité, bien indispensable à la vie domestique et professionnelle.

De plus, l'obligation faite à EDF et GDF, devenues complètement privées, de rémunérer ses capitaux privés à un niveau exigé par les acteurs de la bourse, conduirait, mécaniquement et toutes choses égales par ailleurs, à une augmentation de leurs tarifs d'environ 10%

-b) Sur la politique énergétique, la sécurité d'approvisionnement de la France et de l'Europe.

L'Europe n'a pas de pétrole, son gaz va bientôt être épuisé. La Russie, l'Algérie, l'Iran, le Moyen Orient et les nouvelles républiques d'Asie Centrale disposent des ressources qui peuvent constituer ses approvisionnements. Pour les garantir, l'Europe ne peut s'en remettre, pieds et poings liés, aux seules grandes compagnies pétrolières anglo-américaines et à leurs alliées, comme l'ont bien montré chacune des crises pétrolières. L'Europe a besoin d'acteurs énergétiques forts et indépendants de ces firmes pétrolières, de firmes électriques et gazières de grandes dimensions et de grande expérience énergétique industrielle, capables de financer et construire les très grandes infrastructures énergétiques nécessaires, champs de production, gazoducs et oléoducs de plusieurs milliers de kilomètres.

L'Allemagne vient de se doter, avec la constitution de la firme EON-Rhurgas, qui réunit le n°1 de l'électricité et le n°1 du gaz, d'un atout fondamental pour assurer sa sécurité d'approvisionnement. Et ceci avec l'appui des pouvoirs publics.



attac

Avec EDF et GDF, la France peut constituer un pôle public français équivalent, agissant de plain pied en coopération avec cette nouvelle firme allemande, donnant ainsi à l'Europe des capacités multipliées.

Mais la privatisation d'EDF et GDF rendrait impossible ce projet car :

aa) ce sont Total ou Suez, firmes privées dépendantes des fonds de pension américains, qui sont sur les rangs pour contrôler, et même démanteler GDF

bb) la recherche de la rentabilité des capitaux pour EDF, la conduira à utiliser au maximum le nucléaire français, complété par quelques turbines à gaz profitables à court terme, alors que son statut public doit lui permettre de développer de lourds projets de long terme: développement d'une nouvelle filière nucléaire complètement propre en déchets (alors que les firmes privatisées réduisent à néant leurs programmes de recherche); coopération avec GDF et EON-Rhurgas dans les grands projets gaziers en Russie, Iran, Moyen Orient et Asie Centrale, appuyant un développement sûr et bon marché du gaz en France et en Europe, y compris dans la productions d'électricité; développement massif et économique des énergies nouvelles non-polluantes.

C'est véritablement une honte de voir que c'est le gouvernement d'un prétendu gaulliste, Chirac, qui s'apprête à détruire deux outils publics qui constituent des atouts considérables dans les mains des pouvoirs publics français, EDF-GDF, au moment même où nos partenaires allemands sont en train de se doter, grâce à une politique publique forte, du même type de firme énergétique EON-Rhurgas que celle que nous avons déjà presque en main.

-c) Sur la question public-privé:

Voilà 20 ans que se développe dans le monde l'idéologie libérale de mise en cause du rôle de l'Etat dans l'économie, la dénonciation d'une soi-disant inefficacité totale des entreprises publiques comparées aux privées, la mise en avant, comme un dogme, de la privatisation comme remède à ces "tares du public".

Un certain nombre de pays sont lancés dans des politiques de privatisations et ont mis en œuvre ces politiques libérales recommandées par les nouvelles élites.

Aujourd'hui, nous avons cette chance de disposer d'une expérience réelle et étendue dans ce domaine. Que démontre l'examen des faits? (et non le simple récit des dogmes, et nous nous contenterons ici des pays du Nord, car dans le Sud le bilan est bien pire)

.c1)les usagers-citoyens propriétaires de ces entreprises ont été spoliés de leur bien public qui a été vendu par l'Etat, a empoché les recettes, sans qu'il y ait ensuite une quelconque amélioration définitive des tarifs ou de la qualité; les salariés ont connu les réductions d'effectifs, de salaires et de retraites, en dépit de toutes les soi-disant garanties données

.c2)il n'existe aucun exemple qui démontre que la privatisation a conduit à une efficacité significativement améliorée des firmes privatisées

.c3)il existe de multiples exemples de sous-investissement, de dégradation de la sécurité, de crises d'approvisionnement, de manipulations des prix aux dépens des usagers, de spoliations des fonds de retraites obligatoires des salariés, nés de firmes privées ou privatisées (Australie, Nouvelle Zélande, Californie, USA, Enron, Angleterre, etc...

.c4)le bilan de toutes ces années de dégageant de l'Etat conduit désormais, depuis un ou deux ans, à des mesures significatives d'un retour du rôle de l'Etat dans l'économie. Un nouveau mouvement s'amorce pour les firmes libéralisées et privatisées: fin de la libéralisation de l'élec et du gaz en Californie, suspension de la libéralisation dans tous les autres Etats américains sauf le Texas, re-nationalisation d'une partie du secteur électrique en Californie, nationalisation de Railtrack (réseau anglais privatisé en faillite), etc...

Mais, voici que Chirac-Raffarin-Juppé veulent privatiser EDF-GDF.

Et au vu de tous les éléments de cette synthèse, nous ne comprenons toujours pas quelles sont les raisons de ces décisions.

Peu importe la pub qui nous explique qu'ils veulent faire un truc qui ne sera ni la Californie, ni Enron, ni Railtrack, ni Vivendi, ni FranceTélécom, ni ceci ou encore cela. Bonjour les géniaux inventeurs qui prétendent réussir là où tous les autres ont lamentablement échoué!

Alors pourquoi veulent-ils privatiser EDF et GDF?

Nous ne pensons, pas tout de même, qu'ils font cela pour garantir des stocks options à Roussely ou ses successeurs! Ni qu'ils pensent en profiter,



attac

comme d'autres ailleurs l'ont fait, pour mener une grosse opération de corruption à cette occasion! Peuvent-ils penser faire plaisir à leurs amis en leur offrant des places dans des noyaux durs? Ces noyaux durs ont fait faillite! Restent les "actionnaires de référence". Total? Suez? Il y a là des places qui conviennent plus aux ex-Mines ou Ponts de Bercy en recherche de pantouflage qu'à nos politiques!

Alors rien. La seule chose qui reste, voyez-vous, mais vous, lecteurs, vous pouvez aussi nous donner votre avis, c'est que la droite, cette droite qui revient de nouveau au pouvoir, elle vient avec un furieux esprit de revanche.

Eh oui, c'est Juppé, mais c'est aussi Chirac que nous avons vidés, dans la rue en 1995, puis dans les urnes en 1997! Et là, ils tiennent leur revanche! Et toute la droite, derrière Raffarin (cette bourgeoisie possédante provinciale) et le Medef, n'est qu'animée par un esprit de revanche, aussi fort qu'est visible leur morgue de classe de faux modestes qui nous regardent avec suffisance. Cet esprit de revanche des possédants qui se croient possédants de l'Etat, pour leur service, leur gloire et... leurs profits, et qui ne supportent pas que ces imbéciles de citoyens leur résistent.

Depuis 1981, ils en rêvaient, de disposer de tous les pouvoirs, partout! Et voilà qu'ils les ont! D'abord ils choisissent leurs cibles de classes dangereuses comme dans leur projet de loi sécuritaire: les jeunes dès 13 ans, les prostituées étrangères et les tziganes. Histoire de se faire les dents. Et ensuite, les classes dangereuses, ce sera nous, les travailleurs d'EDF-GDF qui avons fait ces boîtes avec et à la suite de nos anciens!

Parce qu'ils ont besoin de casser les secteurs qui sont le symbole des capacités de résistance et de conquête des travailleurs contre les possédants! Et là, ce qui est en jeu, ce n'est plus le soi-disant pouvoir du PC dans la CGT-EDF, (pauvre PC, ne tirez pas sur les ambulances! S'il vous plaît!), comme il y a encore 10-15 ans!

Ce qui est en jeu, c'est la revanche de Juppé-Chirac et ...Seillière contre ceux qui les ont mis à la porte, en 1995-97, qui les ont démentis en applaudissant aux 35 heures, aux RTT, aux augmentations d'effectifs induits, aux emplois-jeunes; contre ceux qui ont dit "merde" à leurs fonds de pension!

Cette question des fonds de pension, rebaptisés fonds d'épargne de retraite par Raffarin, est toujours là, en arrière plan pour le bonheur d'Axa

et des banquiers, âmes damnées du Medef, et ils en auraient bien besoin avec EDF-GDF, alors que leurs enfants Vivendi, Alcatel, Suez, France Telecom, etc... perdent tant en bourse!

Deuxième conclusion : Juppé-Chirac-Raffarin-Seillière veulent leur revanche sociale, mais aussi dans ce projet ils veulent gagner les fonds de pension pour EDF-GDF, et donc ensuite pour tous les salariés. Et, pensez s'ils doivent rêver d'une victoire sur nous, et donc sur tous les travailleurs, en parvenant à privatiser EDF-GDF!

Conclusion générale:

Qu'ils rêvent! Et, comme cela est arrivé à Perrette et son Pot au lait, nous saurons bien, avec la majorité des citoyens de ce pays, être la pierre sur laquelle ils trébucheront et qui détruiront leurs rêves insensés!

REG (Résistances Electriques et Gazières) REG - <http://www.globenet.org/aitec/reg>
Contact pour cet article : julien.aitec@globenet.org

Privatisations : élaborer des réponses démocratiques et porteuses d'émancipation

Par Christian Zeller
Traduction Michèle MIALANE et Christian ZELLER.
Traducteurs bénévoles cooditrad@attac.org

Dans la foulée des privatisations et restructurations de la poste, des télécommunications, de la fourniture d'électricité et des soins de santé ainsi que de nombreuses prestations communales s'instaure à l'intérieur de la gauche syndicale et d'attac un débat sur les moyens de parer à ces attaques anti-sociales. Bien des gens critiques envers les privatisations souscrivent cependant dans une large mesure aux prémisses que posent les propagandistes de la privatisation. Par exemple, ils reprennent à leur compte un discours de rentabilité économique ou gobent la fable selon laquelle les finances publiques seraient au bord de la faillite sans mettre en question le système fiscal. Par réaction, d'autres se contentent de défendre le service public, mais sans élaborer de nouvelles perspectives.

La contribution présente veut de son côté prouver que la résistance aux privatisations est inséparable d'une stratégie centrée sur les besoins sociaux et les ambitions démocratiques des citoyens dans une perspective émancipatrice. Au lieu de se soumettre à de prétendues contraintes



attac

factuelles, il faut en premier lieu analyser la logique économique des privatisations et les rapports de force politiques.

Les sept thèses suivantes visent à impulser un débat à l'intérieur d'attac, des syndicats et des associations de consommateurs.

1. Les privatisations sont un élément constitutif du remodelage de la société dans une perspective néolibérale.

Au milieu des années 70 le capitalisme est entré dans une crise structurelle caractérisée avant tout par une baisse des profits et un ralentissement de l'accumulation des capitaux. Les gouvernements européens et nord-américains ont tout d'abord réagi par une stimulation de la demande selon les recettes keynésiennes bien connues. Mais à partir de la fin des années 70 ils se sont progressivement avisés qu'il fallait recourir à des méthodes plus radicales pour créer des conditions permettant une meilleure profitabilité du capital. Le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher en GB a été le premier à mettre en œuvre, dès 1979, un vaste programme néoconservateur. Aux USA le gouvernement de Reagan combinait alors une offensive antisociale avec un gigantesque programme de course aux armements dans un esprit militaro-keynésien. Dans la plupart des pays d'Europe des politiques de ce type ne purent que très difficilement s'imposer. La reprise que connurent dans la deuxième moitié des années 80 l'Europe et les USA affaiblit provisoirement la vigueur de la contestation. Dans la foulée de la crise la bourgeoisie lança en 91-92 au nom de l'adaptation des structures traditionnelles une vaste offensive basée sur le chantage à l'amélioration de la compétitivité internationale. Depuis de nombreux acquis sociaux ont été anéantis et d'autres sont sans cesse remis en question. Les considérables vagues de privatisation lancées aussi bien par les gouvernements de coalition verts et socio-démocrates que de la droite bourgeoise s'inscrivent dans un contexte général.

2. Baisse du coût du travail

Les restructurations industrielles sont liées à de nouvelles formes de division internationale et d'organisation du travail. Le souci central reste toujours l'augmentation de la plus-value (part de son travail pour laquelle le/la salarié/e n'est pas dédommagé/e) d'abaisser les coûts salariaux et d'augmenter ainsi les profits. En refusant l'indexation des salaires sur l'inflation et le paiement des heures supplémentaires on procède à une baisse directe des salaires. La création de

structures de production à haute flexibilité et forte spécialisation abaisse les coûts. Parallèlement on introduit la flexibilité du temps de travail et des conditions salariales. Dans les branches stratégiques les délocalisations vers des pays à faible coût de main-d'œuvre restent un phénomène marginal en raison de la productivité élevée du travail. La montée du chômage et la réduction des droits des chômeurs permettent une pression supplémentaire sur les salaires.

3. Réduction de la socialisation des profits

Le système fiscal peut contribuer par son mode de fonctionnement à une nouvelle répartition sociale de la richesse. Des impôts directs sur les hauts revenus, les grandes fortunes et les profits des entreprises conduisent à une certaine socialisation des profits. C'est précisément cela qu'on a changé. Au cours des années 80-90 beaucoup de pays ont entrepris des réformes fiscales favorisant les entreprises. Citons l'abolition de l'impôt sur la fortune (par le gouvernement Kohl) ainsi que les avantages fiscaux consentis aux grandes entreprises et trusts (gouvernement Schröder)

Mais les coalitions rouges-vertes ou de droite bourgeoise se soucient beaucoup moins d'assainir les finances que de chasser l'Etat du domaine économique. Leur politique suit un modèle facile à comprendre: dès que des déficits apparaissent, ils exigent une réduction des dépenses; si celle-ci permet un rééquilibrage du budget, ils exigent incontinent des réductions d'impôt qui entraînent de nouveaux déficits. Ces déficits servent à leur tour de prétexte à une réduction des dépenses. Cette politique a pour but de réduire au moyen de baisses d'impôt la socialisation partielle des profits puis de tirer encore plus d'argent de la poche des salariés par le biais de programmes d'économies et d'augmentation des taxes. En même temps elle permet de réduire la capacité d'intervention de l'Etat dans le champ de l'économie. Les privatisations ne servent donc pas à réduire la dette publique, mais on fabrique une dette publique pour réduire le pouvoir de l'Etat dans le domaine social et celui des infrastructures.

4. De nouvelles possibilités de rentabiliser le capital : les privatisations.

Sauf en Grande-Bretagne, il y eut en Europe peu de privatisations effectives dans les années 80, mais on leur prépara déjà systématiquement le terrain sur le plan idéologique. Dans les années 90 débuta le démantèlement puis la privatisation de quelques secteurs-clés (télécoms, poste, divers services communaux). De nouvelles technologies (par exemple dans le domaine des



attac

télécommunications et internet) passèrent sous le contrôle de firmes privées. Maintenant on assiste à une nouvelle vague de privatisations dans les domaines des chemins de fer, de la santé, des retraites, ravitaillement de l'eau, de l'éducation et de la recherche d'emploi. Dans le cadre des privatisations le capital, dans un esprit de "colonisation intérieure", s'est mis en quête de nouveaux domaines où procéder à des investissements rentables. Une recherche beaucoup plus facile si l'on sacrifie ou abandonne à l'Etat les secteurs "non-rentables".

Le capitalisme se trouve actuellement dans une phase de pillage économique. On désapproprie et pille la propriété publique ainsi que les ressources naturelles et intellectuelles à tous les niveaux ; cela va des hôpitaux de Hambourg aux ressources naturelles des habitants de l'Amazonie en passant par la "production de savoirs" dans les universités high-tech de la Silicon Valley. Les accords internationaux de l'ADPIC (accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle) et de l'AGCS (accords généraux sur le commerce et les services) confèrent à cet état de faits une forme institutionnelle. Tout ce qui peut générer des profits doit être privatisé.

RWE et Vivendi : s'enrichir aux dépens de l'eau

Le trust énergétique allemand RWE dont le siège social se situe à Essen a mené au cours des dernières années une vaste campagne pour s'approprier les ressources en eau. En juin 1999 la SARL Acqua, une filiale de RWE a fait l'acquisition, en commun avec la Compagnie Générale des Eaux (CGE), qui appartient au groupe français Vivendi et la SARL Allianz Capital Partner de 49,9% des parts de la fourniture en eau berlinoise. Un peu plus d'un an après, en septembre 2000 RWE a racheté le groupe anglais Thames Water Plc pour une somme dépassant les 7,1 Mrd €. Cette entreprise dont le siège est à Londres gère depuis cette date en tant que nouvelle administratrice chapeauté par de la firme RWE les affaires liées à l'eau au plan national et international. On assistait ainsi à la naissance du troisième fournisseur mondial de services en matière de traitement et fourniture de l'eau, avec pour sièges principaux Londres, Berlin, Budapest, New Jersey, Shanghai, Djakarta et Bangkok . Après avoir été privatisée en Angleterre dans les années 80 la fourniture de l'eau poursuit maintenant son processus de concentration au niveau mondial. Un an plus tard encore, en septembre 2001, RWE faisait le grand bond par-dessus l'Atlantique et reprenait pour 4 milliards de \$US la firme American Water, la première entreprise étasunienne, présente dans 23 états des USA..

Outre ses acquisitions berlinoises Vivendi s'est emparée en mai 2002 des services communaux de Görlitz, en reprenant 74,9% de leur capital .Cela signifie que pour la première fois en Allemagne des parts d'une entreprise communale de liaisons transversales complète, incluant le transport public de proximité ont été aliénées.

L'eau à Berlin : désappropriation des citoyens

La façon dont les Berlinoises ont été dépossédés de leur approvisionnement en eau illustre le déroulement de processus de ce type. Le Sénat de Berlin a décidé le 16 juillet 1999 de vendre 49,9% de ses parts dans la Compagnie des Eaux berlinoise (Berliner Wasserbetriebe BWB) à un consortium comprenant la SARL Aqua, elle-même filiale de RWE., la Générale des Eaux de Vivendi et la SARL Allianz Capital Partner. A l'intérieur de ce consortium Vivendi et RWE reprenaient 45% chacune et Allianz 10%.

Le gouvernement de Berlin en liaison avec une partie du patronat indiquait la marche à suivre: Berlin doit devenir un des dix principaux centres nerveux du marché de l'eau en plein essor. La nouvelle structure du service des eaux de Berlin : un holding avec la participation de Vivendi et de la SARL Allianz Capital Partner permettait entre autres à l'entreprise d'élargir ses activités sur la base de services autrefois publics et d'engager une offensive expansionniste sur les nouveaux marchés de l'eau en Europe de l'Est et même en Chine. La Compagnie de Eaux de Berlin déclara « Nous nous fixons pour but de fournir et retraiter l'eau à vaste échelle à Berlin, en Allemagne et dans le monde entier » (Rapport d'entreprise 2000 des Eaux de Berlin , p.5). Cette stratégie se poursuit selon trois axes :

- Expansion internationale et prise de parts dans des entreprises de fourniture d'eau et de traitement des déchets manquant « d'investissements en capitaux et de savoir-faire organisationnels ».
- On regroupa à Berlin sous la direction de la SARL Service des Eaux de Berlin différents autres services. Sur cette base on fonda des sociétés marchandes et on inclut de nouveaux champs d'activité, p.ex. dans l'ingénierie.
- Le nouveau groupe « Multi Utility » devait proposer la fourniture à vaste échelle d'électricité, de chauffage de télécommunications et bien d'autres services.



attac

La manœuvre des Eaux de Berlin se solda au bout de deux ans seulement par un désastre total. La vente du centre de retraitement de déchets SVZ Pompe Noire, surendetté, échoua. La firme étasunienne Global Energie refusa d'honorer le contrat qu'elle avait signé. Or la Compagnie des Eaux avait déjà enregistré le prix de vente s'élevant à 210 millions de DM comme recette extraordinaire dans son bilan pour l'année 2000. En même temps les services des eaux reprit une caution de 315 millions de DM pour le compte d'une filiale du holding (secteur des communications) dont les comptes en banque pour l'année 2001 étaient dans le rouge pour plus de 233 millions de DM. A la fin de l'année 2001 il apparut clairement que les projets s'étaient embourbé jusqu'au cou dans les dettes. Ajoutons que RWE et Vivendi s'étaient fait garantir lors de l'achat des parts un taux de rendement de 7% (et même au départ de 9%, mais les tribunaux avaient ensuite procédé à une réduction). Sur la base du capital initial RWE et Vivendi lancèrent sous le chapeau du holding des Eaux de Berlin des stratégies d'expansion internationale. A la mi-mai 2002 le Sénat du Land, à majorité SPD-PDS, accorda au holding des Eaux de Berlin (Société par actions) une caution de 316 millions d'euros pour le sauver de la faillite. La caution est employée à éteindre les dettes anciennes et à promouvoir la branche internationale;

Pendant ce temps la firme Vivendi s'enfonçait elle aussi dans la crise. Ses dettes s'élèvent en gros à 35 milliards d'euros. La firme munichoise Allianz fut la première à en tirer les conclusions et se retira du holding en juin. Les firmes concurrentes RWE et Vivendi rachetèrent sa participation par moitié. Les deux rivaux campaient ainsi sur leur position de « pat ». Le sénateur des affaires économiques Gregor Gysi (PDS), s'employait encore activement à la mi-juin 2002 à faire accorder au holding des Eaux de Berlin un contrat contesté à Zagreb. A la fin juin le pillage atteignit un sommet provisoire. RWE et Vivendi proposèrent de recentrer le holding sur son noyau original du Service des Eaux de Berlin (BWB). Le land de Berlin envisage une nouvelle vente de quote-parts. Ce qui pourrait entraîner la suppression de 1300 emplois. Quant à la branche internationale, RWE et Vivendi, selon toute vraisemblance, se la partageront ou la revendront.

Hôpitaux de Hambourg

Le conflit autour des « hôpitaux du land » Hambourg (Landesbetrieb Krankhäuser LBK) appartenant à la ville de Hambourg n'est pas encore si avancé. Mais le projet de privatisation

envisagé par le gouvernement du land présente déjà des traits qui n'excluent pas de voir se reproduire un scénario du même type qu'avec la Compagnie des Eaux berlinoise. Le LBK est le premier employeur de la ville. Il emploie environ 13000 personnes. Avec 1500 stagiaires il est aussi le premier centre de formation de Hambourg. Le LBK se vante d'être l'une des plus grosses entreprises de santé européennes. Le Sénat a décidé le 5 février 2002 d'entreprendre la privatisation du LBK. De toute évidence deux grandes banques ont d'ores et déjà été chargées de la vente. Une affaire qui devrait leur rapporter accessoirement une commission de 80 millions d'euros. Le LBK a dû lors de sa transformation en établissement de droit public par le gouvernement social-démocrate assurer la prise en charge même d'anciens salariés de la clinique. Il a été ainsi plongé dans le surendettement, consciemment et dans un but précis. Ce "surendettement" sert maintenant de prétexte pour l'ouvrir au capital privé. En outre il est évident que certains secteurs hospitaliers sont susceptibles de générer des profits élevés. Mener des études cliniques pour le compte de firmes pharmaceutiques ainsi que breveter et mettre sous licence des résultats de la recherche peuvent permettre de conclure d'énormes affaires. Avec la remise (même partielle) des hôpitaux aux mains du secteur privé nous avons fait un pas décisif vers la formation d'un complexe médico-pharmaco-biotechnologique.

Même le syndicat Ver.di exige une participation privée au LBK, pour sortir du marasme financier. Ver.di a eu le cynisme de lancer une campagne d'initiative populaire sous le titre " La santé n'est pas à vendre". Cette initiative exige que le LBK reste majoritairement sous contrôle public. Dans sa pétition Ver.di écrit : " Si la ville hanséatique libre de Hambourg conserve la majorité du capital, on a l'assurance durable qu'en matière de santé ce seront les intérêts de la population et non la soif de profit d'investisseurs privés qui seront les maîtres au LBK." Ou c'est de la naïveté, ou c'est un mensonge pur et simple. Toutes les expériences passées montrent que les entreprises privées, par le biais de la formation de holdings (voir Eaux de Berlin) et l'intégration effective de branches d'activité entières dans leur organisation du travail à l'échelon de la firme peuvent s'assurer le contrôle d'une entreprise, même si elles possèdent beaucoup moins de 50% des parts.

« Colonisation intérieure » et récolonisation

Les économies latino-américaines montrent que cette "colonisation intérieure" reprend vite la



attac

forme d'une "colonisation par l'extérieur". Beaucoup de grandes firmes européennes et étasuniennes ont fait main basse en Amérique du Sud sur des parts considérables d'infrastructures. Par exemple la compagnie espagnole Telefonica s'est emparée dans un esprit de « reconquista » de vastes pans des réseaux de téléphonie fixe et mobile en Argentine, au Brésil, au Pérou et au Chili. Cette "reconquista" vise aussi les ressources naturelles et intellectuelles de ces pays.

5. Les privatisations favorisent l'émergence d'oligopoles mondiaux.

L'évolution du secteur des télécommunications le prouve : on a certes aboli les monopoles publics au niveau des Etats. Mais on assiste déjà à une concentration croissante, au plan international cette fois. Un petit nombre d'"acteurs globaux" se livrent une guerre mutuelle sur leurs marchés nationaux. Des processus analogues existent dans d'autres domaines. Par exemple la Poste allemande joue parfois un rôle-clé dans les marchés logistiques internationaux. Le trust français Vivendi s'est emparé d'infrastructures publiques dans de nombreuses villes situées hors du territoire français. Entre-temps Vivendi est possesseur central de nombreuses entreprises municipales et entreprises de l'eau (Stadt- und Wasserwerke) en Allemagne. Les trusts énergétiques allemands RWE et E.ON disputent sur ce champ avec le rival français. C'est ainsi que des infrastructures fondamentales échappent à tout contrôle public et démocratique, voire parlementaire.

6. Les privatisations réduisent à néant les droits civiques

Les partis bourgeois, verts et socio-démocrates utilisent de manière démagogique le slogan "Réduire la bureaucratie". Au nom des "libertés individuelles" et du marché elles mettent en question le rôle déjà modeste de l'Etat en matière de régulation sociale. Pris dans ce sens néolibéral "moins d'Etat" signifie que l'on s'en prend à la satisfaction des besoins publics. Les idéologues néolibéraux et leurs sectateurs verts et socio-libéraux prétendent que les services publics et la protection sociale sont des marchandises comme les autres qui doivent être soumises à la loi de l'offre et de la demande : qui peut payer a droit à ce qui se fait de mieux. En conséquence ils veulent faire entrer par une suite de réformes administratives et de privatisations les soins de santé, les transports, les télécommunications et même l'éducation dans le carcan de l'efficacité entrepreneuriale et de la rentabilité. Ces prestations conduisent l'Etat au gaspillage et

accroissent les inégalités sociales. Les droits des citoyens à disposer de services publics sont donc supprimés. Les citoyens et citoyennes deviennent des clients et clientes, ou si leur pouvoir d'achat est trop faible en sont réduits à recevoir des aumônes.

Dans une perspective démocratique et émancipatrice nous exigeons au contraire le droit à une eau et un air de bonne qualité, un logement, une nourriture saine, à la culture, à un travail utile et créatif, à des moyens de transport en commun et à diverses activités culturelles. Personne ne doit en être réduit à solliciter la bienfaisance de ses semblables.

7. Il est réaliste d'être rigoureux

Tous les exemples, et en particulier celui du holding Berlinoise des Eaux et les projets de privatisation du LBK de Hambourg montrent l'absolue nécessité d'une argumentation rigoureuse pour lutter efficacement contre la spoliation des ressources publiques. La prétendue "realpolitik" des directions syndicales et des comités d'entreprise est irréaliste et naïve au plus haut point. Dans bien des cas il s'agit d'un comportement assimilable à un "sauve qui peut", par lequel des dirigeants syndicaux ou des membres des comités d'entreprise essaient soit de sauver leur propre entreprise (au détriment d'autres groupes), soit de se tailler personnellement une part du gâteau privatisé.

Une argumentation consistante et rigoureuse est non seulement plus honnête, mais aussi plus crédible à plus long terme. Mais cela veut dire que la résistance doit se forger ses propres appareils conceptuels. Pour cela il faut suivre trois axes principaux. D'abord élaborer une conception originale des besoins sociaux, de la démocratie et de l'appropriation sociale des ressources (voir paragraphe 10). Dans cette optique l'association attac s'efforce d'établir un maximum d'alliances avec des partenaires sociaux. Mais elle doit en même temps conserver son autonomie vis-à-vis de ses alliés et ne pas se rallier à des manœuvres politiques douteuses (p.ex. l'initiative de Ver.di en faveur d'une privatisation partielle du LBK).

Les privatisations ne représentent qu'un aspect de la question. Il faut considérer que le chômage, l'ensemble du système de protection sociale, les marchés financiers internationaux ainsi que la course aux armements sont des domaines étroitement imbriqués. C'est pourquoi on ne peut dans la recherche d'une alternative politique isoler des problèmes précis pour leur trouver des solutions qui semblent réalisables d'un point de



attac

vue pragmatique. Tous les points névralgiques exigent pour s'y attaquer d'établir des alliances, en particulier entre actifs (employés) et utilisateurs.

8. Socialiser les services publics au lieu de les privatiser

Il faut rejeter catégoriquement l'idée reçue de l'efficacité dans une orientation uniquement entrepreneuriale. Cette "efficacité" mène à réduire une vaste palette d'offres dans le secteur public dans la mesure exacte où s'élargit l'offre de services spécialisés, indéniablement d'excellente qualité, mais auxquels n'ont accès que les personnes disposant d'un pouvoir d'achat élevé.

Il faut moderniser le système des retraites et de l'assurance maladie, et les réunifier dans une structure soumise au contrôle public pour en finir avec la jungle des systèmes d'assurances privés et les aberrations (brigandages) qui s'y rattachent. L'élargissement de la base d'imposition et l'instauration de cotisations progressives peut venir à bout de l'"impossibilité à financer". Le système de santé doit également permettre aux retraités de terminer leur vie dans la dignité en restant des membres à part entière de notre société.

Garantir l'accès aux droits mentionnés plus haut suppose l'existence de services publics appropriés. Leur gratuité se fonde sur une idée de la société qui reconnaît "les mêmes droits à tous". Cette idée constitue la base même d'une conception des services publics fondée sur la solidarité. On ne peut de toute évidence pas se borner à défendre le système tel qu'il existe. Mais on peut s'appuyer sur le service public pour rechercher une alternative aux mécanismes d'enrichissement définis par les marchés. Toutefois on ne peut défendre à la fois une offre de services réunissant étendue et qualité et un appareil bureaucratique, fortement hiérarchisé et éloigné de la base. Poursuivre le développement du service public implique:

- d'associer les salariés aux processus de décision, ce qui facilitera l'évaluation du travail requis, grâce à la mise en oeuvre d'autres critères d'évaluation que ceux de la traditionnelle "culture d'entreprise".

- de supprimer les structures hiérarchiques. Car leur seul objectif est de contrôler un personnel privé de responsabilité personnelle et de maintenir en place les mécanismes administratifs, non de garantir la qualité des services rendus.

- D'instaurer une véritable dialogue entre utilisateurs/citoyens - qui jusqu'à présent ne sont perçus que comme des consommateurs passifs - et le personnel des services. Cela permettra de garantir une offre vraiment conforme aux besoins sociaux et en même temps variée.

- Face aux intrications internationales, au fort accroissement de mobilité des salariés européens et aux menées européennes et mondiales des grandes firmes nous devons proposer des alternatives à l'échelle européenne. Quels chemins de fer voulons-nous en Europe, quelle protection sociale, quelles télécommunications? Comment mettre les structures européennes en prise avec les structures nationales, régionales et locales? Il est totalement exclu de revenir à une perspective étroitement nationale.

Bien loin de vouloir étatiser la société, nous devons nous efforcer de socialiser l'Etat. C'est à dire que citoyens et citoyennes doivent prendre aux-mêmes leurs affaires en main. En ce sens, un refus catégorique de la privatisation des hôpitaux, des retraites, des assurances maladie, des transports en commun et d'autres services publics constitue le premier pas vers l'élaboration d'alternatives cohérentes.

9. Pour une réduction drastique du temps de travail

Notre lutte contre les privatisations est inséparable d'une politique active contre le chômage. A elle seule, la mise en oeuvre des points cités plus haut créera des emplois. Plus encore : une nouvelle conception du service public fondée sur la solidarité est inséparable d'une nouvelle répartition du travail. Et celle-ci exige une réduction drastique du temps de travail : le passage aux 35h et à terme aux 32h à l'échelle européenne et sans baisse du pouvoir d'achat pour la majorité des salariés et sans accroître la flexibilité. La réduction du temps de travail est l'outil le plus efficace contre le chômage et vu les gains énormes de productivité elle se justifie sur le plan économique. Mais nous touchons à un problème encore plus vaste. Il s'agit d'élaborer une nouvelle répartition du travail, du travail économisé et du temps libre. Une telle démarche conduit à se demander comment réorganiser les conditions de travail, procéder à une nouvelle répartition des tâches reproductives et instaurer une nouvelle division internationale du travail plus solidaire. Une réduction drastique du temps de travail est un instrument majeur de refonte des rapports entre les sexes. Dans le cadre d'une nouvelle organisation du travail il faut en



attac

définitive se demander où la création de nouveaux emplois représente une nécessité urgente. Dans de nombreux domaines, principalement ceux de la formation et des services sociaux notre société justifie des emplois supplémentaires. Ce qui nous ramène à la question du service public.

10. Appropriation sociale, démocratie et besoins sociaux

L'appropriation sociale des services publics et finalement une nouvelle organisation du travail et l'appropriation par les travailleuses et travailleurs du travail et de ses produits inclut naturellement la question de la propriété. Si par exemple des entreprises devaient consentir des concessions dans le cadre de discussions à l'échelon local, national ou continental, ce serait un premier pas en direction de l'appropriation sociale. Par exemple l'industrie pharmaceutique pourrait être contrainte de produire des médicaments destinés à fournir gratuitement un approvisionnement de base au niveau mondial. On peut imaginer des démarches de ce type à l'échelon européen et mondial dans tous les grands secteurs économiques. Les discussions en vue d'obtenir ces concessions exigent une mobilisation permanente des syndicats et autres mouvements sociaux. Dans ce cadre on peut aussi rechercher et faire connaître les besoins, et aussi se demander quelles ressources doivent être dégagées en priorité pour la satisfaction de quels besoins et en débattre. Ces concessions ne mettent pas encore vraiment totalement en question la propriété des moyens de production mais elles peuvent constituer un premier pas en direction d'une économie socialisée ouvrant sur une perspective socialiste. Nos alternatives doivent suivre une évolution dynamique en interaction avec les mouvements et luttes ainsi que l'élaboration de nouveaux concepts.

Contact pour cet article. zeller@giub.unibe.ch

Brèves d'OMC

Par Groupe traités internationaux de Marseille

A- L'obligation de la protection des brevets sur les produits pharmaceutiques repoussée jusqu'en 2016 :

Le Conseil de l'Adpics, lors de sa réunion du 25 Juin, a prolongé jusqu'au moins à 2016 la période pendant laquelle les PMA (Pays les Moins Avancés) ne sont pas soumis à l'obligation de la protection des brevets sur les produits

pharmaceutiques (concrétisation du paragraphe 7 de la Déclaration de Doha sur le sujet).

B- Les 12 secteurs de services concernés par les demandes de libéralisation des USA :

Les USA ont rendu public le 1/07/2002 une synthèse de leurs propositions par lesquelles ils demandent des engagements d'accès au marché dans 12 secteurs des services : Télécoms, services financiers, services de livraison express, énergie, services environnementaux, distribution, éducation et formation, hôtellerie et autres services du tourisme; services aux entreprises; informatique et services connexes; publicité ; services audiovisuels. Ils ont en outre pris en compte plusieurs sujets "horizontaux" [intéressant tous les secteurs] tels que la suppression des obstacles aux investissements (tests de nécessité économique, procédures portant sur l'approbation de l'investissement) en mode 3 (présence commerciale à l'étranger) et l'extension de l'accès aux entrées temporaires et séjours pour les employés rendant des services aux entreprises sous le mode 4 (déplacement des personnes physiques). Les USA ont toutefois déclaré n'avoir fait aucune demande dans les secteurs de la distribution d'eau, la santé publique et l'enseignement primaire et secondaire car c'était "aux gouvernements de décider ce qu'ils voulaient faire". Ils ont également souligné avoir demandé à l'UE d'appliquer le principe de la Nation la Plus Favorisée au secteur du cinéma, de la vidéo, de la musique et de la radio télévision. Ils ont demandé aux pays latino américains (Argentine et Brésil notamment) d'avancer dans la libéralisation de leur secteur financier malgré l'instabilité actuelle de la zone dans ce secteur.

Plus de détails sur :
<http://www.ustr.gov/sectors/services/2002-07-01-proposal-execsumm.PDF>

C- M.Moore essaie de rassurer les ONG sur la libéralisation des services publics :

Répondant par avance aux critiques sur la libéralisation de services tels que la santé, l'enseignement et la distribution de l'eau, M.Moore et le président de la Session Spéciale du Conseil des Services ont fait paraître un communiqué de presse (28/6/2002) par lequel ils déclarent que la phase en cours de demandes et offres ne menacerait pas les services publics qui étaient exclus du champ de l'AGCS. Cette déclaration visait à répondre aux critiques de diverses ONG selon lesquelles les pays les plus faibles seraient poussés par leurs partenaires commerciaux plus puissants à privatiser et déréguler leurs services



attac

publics. Ces services "fournis dans l'exercice de l'autorité gouvernementale" qui sont exclus de la définition des services sont ceux "fournis ni sur une base commerciale, ni en concurrence avec un ou plusieurs prestataires de services" (Art.1.3 (c) De son côté Pascal Lamy a annoncé la publication d'une lettre ouverte le 1er Juillet donnant la synthèse des demandes initiales de l'UE.

Voir le texte complet sur : <http://europa.eu.int/comm/trade/services/plreply.htm>

D- Les PED sont mécontents des délais imposés pour faire connaître leurs besoins en financements:

Au cours de la réunion du Comité sur le Commerce et le Développement, les membres ont eu connaissance de l'intention du Secrétariat de l'Organisation de demander à ce que toutes les demandes pour l'assistance technique pour l'exercice 2003 soient déposées d'ici le 31 Juillet prochain. De nombreux PED ont fait connaître leur irritation considérant que cette date était bien trop rapprochée car ils devaient tout d'abord s'assurer de l'impact de l'assistance technique en 2002 et parce qu'en raison des nombreuses échéances de ce milieu d'année, il était tout à fait évident que ce délai ne pouvait être tenu.

E- Critiques du texte de l'UE sur le développement durable :

L'UE a présenté au Comité son texte sur "l'Evaluation de l'Impact sur le développement durable" (SIA en anglais).

(doc. WT/COMTD/W/99 sur <http://docsonline.wto.org/>). dont il est fait état avec satisfaction dans la réponse de Lamy aux ONG. Un certain nombre de pays (Chili, Argentine, Australie) ont mis en doute la méthode employée, l'Argentine faisant en outre mention des conséquences des subventions des pays développés sur le développement rural des PED.

F- Les nouvelles règles européennes sur les vins critiqués devant le Comité sur les Obstacles Commerciaux :

Les USA, appuyés par d'autres pays viticoles (Nouvelle-Zélande, Australie, Canada, Argentine) mais aussi par des pays dont la production reste limitée (Bolivie, Brésil, Uruguay, Mexique et Paraguay) ont critiqué la nouvelle législation européenne couvrant la description, la désignation, la présentation et la protection de certains produits du secteur viticole, qui doit entrer en vigueur en Janvier 2003. Ces règles

établissent les informations à donner sur l'étiquette; elles restreignent l'usage de certains modèles de bouteilles et introduisent un système pour protéger les termes traditionnels utilisés pour la description du vin (qualité, année, couleur, cépage, historique) .

Pour les USA, elles vont à l'encontre des règles du GATT 94 et des Accords sur les Obstacles Techniques au Commerce, leur but (éviter la confusion dans l'esprit du consommateur) pouvant être obtenu avec moins de dispositions restreignant le commerce. Pour la Nouvelle-Zélande, en outre, la protection des termes traditionnels et les restrictions sur l'utilisation des bouteilles contreviennent à l'Adpics (propriété intellectuelle). Pour elle, l'UE essaie ainsi d'étendre la définition des indications géographiques à l'Accord sur la propriété Intellectuelle.

Par ailleurs, l'UE s'est trouvée largement isolée dans les discussions sur l'étiquetage. Elle suggérerait que le Comité sur les Obstacles Techniques au Commerce (OTC) examine la nécessaire clarification des règles de l'OMC en établissant une interprétation ou un code de conduite commun sur les obligations d'étiquetage. Pour la plupart des Etats cependant l'accent devrait davantage être mis sur l'application des règles existantes que sur la modification de l'Accord OTC. Pour l'Inde ce projet d'étiquetage quant aux méthodes de production, serait une violation de l'accord OTC.

G- Les pays ACP demanderaient des compensations à l'UE pour la perte de revenus dus à l'élimination des tarifs douaniers :

Ces pays considèrent cette exigence comme une condition essentielle pour accepter la négociation qui devrait avoir lieu sur les nouveaux accords de partenariats régionaux.

L'UE n'a pourtant pas l'intention de promettre plus d'aide pour compenser la perte de revenus. Selon le Commissaire au Développement et à l'Aide Humanitaire "l'accord de 25 ans de Cotonou incorpore déjà cette compensation". A noter que l'accord est toujours en attente de ratification par de nombreux pays de l'UE.

Les pays ACP demanderont lors de leur prochain Sommet aux Fidji que l'UE étende les préférences commerciales à leurs industries sucrière, bananière et rizicole dont les quotas doivent disparaître entre 2002 et 2006 (bananes) et 2006 et 2009 (pour les 2 autres).



attac

H- Ratification du Protocole sur la Bio sécurité par l'UE : (25/6/2002)

L'UE est le 20e pays à avoir ratifié le Protocole de Carthagène sur la Bio sécurité (110 signataires à ce jour).. Après avoir ratifié il y a un mois le Protocole de Kyoto sur les Changements Climatiques, cette ratification par l'UE se veut un moyen pour entraîner les autres signataires avant le Sommet Mondial sur le Développement Durable. (Aout 2002).

I- Un nouveau régime de quotas de l'UE destiné à freiner les exportations de riz indien :

Ce système devrait en effet empêcher une augmentation des parts de marché pour le riz basmati indien en Europe. Les quotas passeraient de 140.000 T à 1550.000 T annuels. Pour les Indiens ce nouveau régime profiterait aux USA, dont le marché a été partiellement conquis par l'Inde ces années récentes. La part des USA dans les exportations vers l'UE est de 250.000 T.

J- Le Zimbabwe revient sur son interdiction des OGM :

Selon le chargé du PAM (Programme Alimentaire Mondial) des normes de sécurité auxquelles ont agréés le pays donateur et le réceptionnaire sont suffisantes pour l'importation d'OGM; Il n'y a pas en effet de restrictions sur les produits alimentaires à base d'OGM selon l'organisme conjoint à l'OMS et à la FAO, le Codex Alimentarius .

K- Réunion de plusieurs mouvements sociaux de l'Asie Pacifique : (10-12/8/2002)

Elle précèdera immédiatement la réunion du Conseil International du Forum Social Mondial qui se tiendra à Bangkok de 12 au 15 Aout prochain.

Contact pour cet article : omc.marseille@attac.org

(*) coordinat@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.